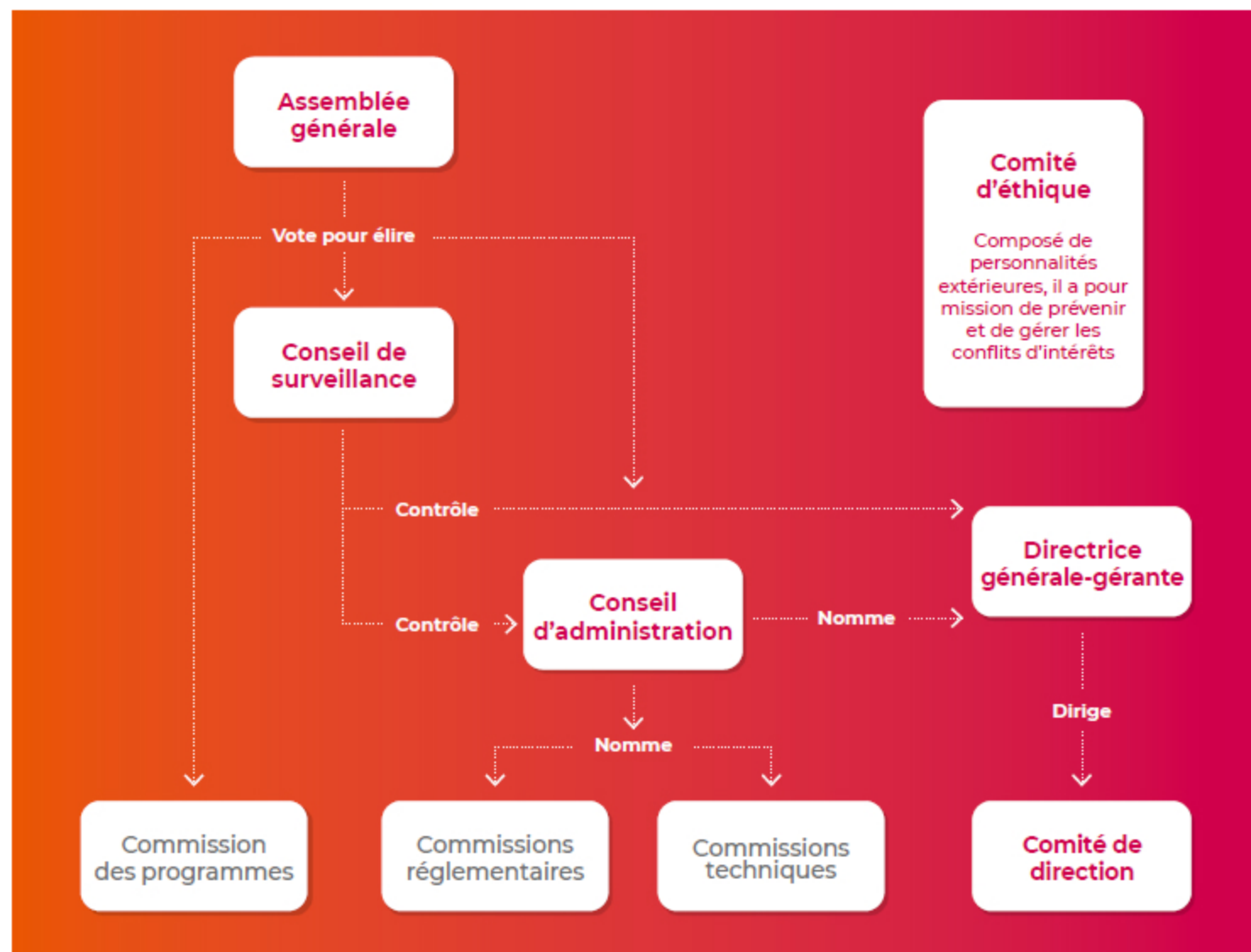


GOUVERNANCE

La gouvernance de la Sacem est assurée par ses membres auteurs et autrices, compositeurs et compositrices, éditeurs et éditrices.



COMITÉ D'ÉTHIQUE

Met en œuvre la politique de prévention des conflits d'intérêts, il est composé de trois personnalités extérieures qualifiées.

DIRECTRICE GÉNÉRALE-GÉRANTE

Gère la société et met en œuvre les politiques définies par le Conseil d'administration.

COMITÉ DE DIRECTION

Sous l'autorité de la directrice générale-gérante, conduit la politique initiée par les administrateurs et administratrices.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organe dirigeant de la société, valide toutes les décisions concernant l'activité de la Sacem et notamment le budget.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Contrôle les activités et l'accomplissement des missions du Conseil d'administration et de la directrice générale-gérante ainsi que les ressources et les charges de la société.

COMMISSION DES PROGRAMMES

Contrôle les programmes et les documents de répartition.

COMMISSIONS

COMMISSIONS RÉGLEMENTAIRES

Audiovisuel

Examine la validité des déclarations dans le domaine de l'audiovisuel : œuvres musicales avec ou sans paroles, textes écrits pour le doublage ou le sous-titrage d'œuvres audiovisuelles tournées dans une langue différente.

Variétés

Étudie toutes les questions relevant du domaine des œuvres de variétés dans le cadre de l'objet social de la Sacem.

Musique classique contemporaine

Étudie toutes les questions relevant du domaine de la musique contemporaine (musique symphonique, musique de chambre, électroacoustique).

Auteurs-réalisateurs

Étudie toutes les questions relevant du domaine des réalisations télévisuelles et audiovisuelles.

COMMISSIONS TECHNIQUES

Autoproduction

Accompagner la sortie d'un projet autoproduit en musiques actuelles (chanson, rock, jazz, musiques du monde, traditionnelles, électroniques, soul funk, musiques urbaines, rap, jeune public, etc.). L'aide concerne le premier, deuxième ou troisième enregistrement autoproduit.

Égalité et Diversité

Réfléchir à la place des femmes et aux différents moyens à actionner pour plus d'égalités dans le secteur de la musique. Porter et soutenir les diverses initiatives et actions en faveur de l'égalité (mentorat, réseaux, formations, visibilité des femmes et des minorités de genre...), de toutes formes de diversité. Chaque année, organiser la journée des « Rencontres Culture & Égalités »).

Formation professionnelle des sociétaires

Agit pour le développement de la formation professionnelle des membres.

Jeune public

Étudie les dossiers reçus au titre des programmes d'aide à la création/production et à la diffusion de spectacles musicaux pour le jeune public.

Mémoires et patrimoine

Travaille sur la valorisation du patrimoine de la Sacem et de toutes les formes de création liées à ses sociétaires et à son répertoire.